

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18177 - 71ÈME ANNÉE

Des scientifiques remettent en cause toutes les certitudes établies

Le niveau de la mer montera de 6 mètres : appel à l'union des Réunionnais

Lors d'une conférence de presse hier, Paul Vergès a mis en avant une nouvelle donnée qui remet tout en cause. L'analyse des données des satellites qui observent les glaciers des pôles amène à une conclusion : le niveau de la mer montera au moins de 6 mètres au cours de ce siècle. Paul Vergès appelle la population à prendre conscience de cette échéance inévitable et de la nécessité de s'y préparer dès maintenant. La traduction politique de cette prise de conscience est un appel au rassemblement pour l'union de toutes les couches sociales de La Réunion, à l'image du CRADS qui dès 1945 avait placé notre île sur la voie de l'égalité sociale.



Avec une hausse de 6 mètres du niveau de la mer, quel avenir pour l'aéroport de Gillot ?

Le siècle qui commence est marqué par la rapidité et ampleur planétaire de l'évolution du monde contemporain. À La Réunion, le problème est de réflé-

chir au sens profond de l'évolution mondiale, précise le sénateur, qui énumère plusieurs facteurs qui commandent cette évolution. C'est d'abord l'ampleur planétaire

du changement climatique, marquée ces derniers jours par les centaines de morts au Pakistan à cause de la chaleur. C'est ensuite la démographie avec la croissance de la

population mondiale : de 7 milliards d'êtres humains aujourd'hui à 9,5 milliards en 2050. La différence, 2,5 milliards d'habitants, est l'équivalent de la population du monde en 1950. Sur des millions d'années, la progression naturelle avait abouti à 2,5 milliards. En une génération, ce sera un accroissement égal à l'accumulation de milliers de milliers de générations.

C'est aussi la mondialisation avec des effets à La Réunion. C'est l'impact sur le marché du sucre avec l'abolition de l'intégration nationale et européenne.

La technologie est le dernier facteur cité, avec pour La Réunion la diffusion partout du téléphone qui n'était que peu répandu voici une quarantaine d'années.

Fonte des glaces plus rapide que prévu

Paul Vergès note que les changements fondamentaux sont le fait de l'homme. Ils touchent le climat et la mondialisation. Pour cette dernière, elle est le résultat de règles approuvées par des gouvernements. Quant au climat, il subit l'influence de la pollution liée aux activités humaines. Le président de l'ONERC rappelle l'enjeu de la Conférence de Paris à la fin de l'année : arriver à un accord qui puisse empêcher la température d'augmenter de plus de 2 degrés. Au-delà, ce ne sera plus possible de redresser la situation.

Paul Vergès note un contraste entre cette réalité et la préoccupation du monde politique en France et dans notre île, qui est de ne pas considérer ces événements comme fondamentaux pour La Réunion.

Or, un fait nouveau vient encore bouleverser toutes les certitudes établies. C'est l'analyse des données transmises par les satellites qui surveillent les calottes glaciaires des pôles. La fonte des glaces s'accélère, elle est beaucoup plus importante en volume. « Les scientifiques vont se saisir de ces résultats, notamment le GIEC », poursuit le président de l'Observatoire national des effets du réchauffement climatique, « dès maintenant, on peut considérer que l'augmentation du niveau des océans du monde va prendre une dimension totalement nouvelle ».

Le dernier rapport du GIEC fixait comme perspective une hausse du niveau de la mer pouvant atteindre 82 centimètres à la fin du siècle. Les concepteurs de la nouvelle route du littoral ont fait leurs calculs en prenant en compte une hausse de un

mètre.

Or, la conclusion des journalistes qui commentent l'analyse des résultats transmis par les satellites de la NASA affirme que l'augmentation minimale sera de 6 mètres dans un siècle.

Tout est remis en cause

« Cette situation nous amène en tant que Réunionnais à réfléchir à notre avenir », affirme Paul Vergès. Car la population s'est établie sur le littoral, qui se densifie. Avec une augmentation de 6 mètres, tout est remis en cause dès maintenant. D'où ces questions : comment déplacer les centaines de milliers de Réunionnais établis sur le littoral ? Que fait-on de tous les logements en bord de mer ? Que fait-on des infrastructures ?

Que devient le port de La Réunion ? Que deviennent les aéroports de Gillot et Pierrefonds qui seront sous l'eau avec une hausse du niveau de la mer de 6 mètres.

Le sénateur alerte également sur le problème de l'eau. L'augmentation du niveau de la mer va faire entrer de l'eau salée dans les nappes phréatiques. Cela signifie que toute l'alimentation en eau du Port sera à revoir.

« On aura jamais vu un tel bouleversement, unique dans l'histoire de notre île », précise Paul Vergès, « que devient le plan de développement sur 20 ans avec comme axe l'égalité réelle ? » « La conférence de Paris se saisira de cette donnée fondamentale pour La Réunion et les pays voisins », ajoute Paul Vergès.

NRL, aéroports, Écocité de Cambaie menacés d'engloutissement

La publication de ces données placent les déclarations du chef du gouvernement à La Réunion dans un nouveau contexte. Il est donc très grave qu'un Premier ministre puisse dire que si le chantier de la route en mer est lancé, il faut le continuer. Car imagine-t-on une NRL avec une hausse de 6 mètres du niveau des océans ?

Paul Vergès interpelle toute la classe politique : « le temps nous est compté. Les politiques de Paris et de La Réunion ont lu les résultats des observations des satellites, et on continue dans nos assemblées à faire des plans sur la comète ».

« L'urgence, c'est que les élus demandent au gouvernement une étude sur la crédibilité des faits révélés », demande le sénateur.

Sans cela, va-t-on continuer à faire

l'eco-cité de Cambaie alors que la mer va occuper toute la plaine de Cambaie ? Va-t-on mettre des crédits dans Gillot alors que l'aéroport pourrait être sous l'eau ? « Tout est remis en cause par des scientifiques ».

Paul Vergès prend l'avion aujourd'hui et rencontrera Victorin Lurel, parlementaire en mission en charge de la préparation de la loi sur l'égalité réelle. Il lui fera « connaître son angoisse ». Il lui demandera également que le futur projet de loi parte des changements fondamentaux liés au climat. Le sénateur interpellera aussi le Premier ministre au sujet de la NRL.

Appel à un nouveau CRADS

Cette nouvelle donnée confirmant l'accélération de la crise du climat confirme bien que 2015-2016 sont symboliquement aussi importants que 1945-46.

Comment s'adapter au changement climatique, régler le problème du logement avec 150.000 habitants de plus. Comment avoir des relations avec Madagascar dans les APE ?

« Que les Réunionnais prennent conscience de la réalité objective des événements à venir », souligne Paul Vergès.

C'est pourquoi le conseiller régional réaffirme que le moment du rassemblement est venu. Il concerne « tous les Réunionnais, quels que soient leurs bords politique et social. Pour obtenir le changement de 1946, un CRADS s'est constitué, composé de personnes qui étaient loin d'être toutes des militants de gauche. Dans le CRADS figurait notamment le bâtonnier Colardeau de Saint-Pierre, Gaston Repiquet fils d'un gouverneur et futur sénateur RPR, il y avait aussi des intellectuels comme Henri Lapiere, professeur de philosophie du seul lycée de La Réunion. C'était l'union de toutes les couches sociales.

« Que les gens de bonne volonté recréent le CRADS », un Comité pour l'égalité réelle. Paul Vergès propose de lancer un appel.

En conclusion, le sénateur rappelle l'importance de la prise de conscience des Réunionnais du rendez-vous historique sur les plans climatologique, démographique et économique.

M.M.

Edito

Si le prix Nobel a encore un sens, il faut le retirer à Obama

Si le prix Nobel a encore un sens, il faut le retirer à Obama et le remettre à son compatriote Snowden. Le prix restera toujours américain mais pas pour les mêmes raisons.

En effet, Edward Snowden est ce jeune américain qui a alerté le monde entier sur les pratiques de la NSA qu'il jugeait contraire aux usages et lois américains. Il a fait publier des preuves que des écoutes téléphoniques étaient exercées en permanence par les États Unis. Même des chefs d'Etat et de gouvernement étaient espionnés : Angela Merkel, Dilma Rousseff. Cela lui a valu d'être traqué comme un animal à abattre. Sa tête a été mise à prix. Il s'est réfugié en Russie qui lui a accordé l'asile temporaire. Son vœu est de retourner vivre dans son pays.

Comme toujours, s'agissant des États Unis, et de Obama, des médias ont pensé que ce jeune homme trahissait sa patrie. Eh, bien, Libération et Mediapart, en collaboration avec Wikileaks viennent de publier des notes montrant que, de 2006 à 2012, les services d'espionnage américain ont écouté les conversations téléphoniques de Chirac, Sarkozy et Hollande. Très embarrassé, le président américain, Obama, aurait téléphoné à Hollande pour lui faire part de son engagement de ne pas espionner « les amis ». Personne ne le croit sincère car, il n'a pas mis fin aux activités illégales de la NSA. Son engagement de ne plus espionner concerne officiellement les "amis", mais qui sont ses amis ? Les autres sont donc potentiellement sur écoute.

Ainsi, Obama trompe tout le monde depuis qu'il est élu. Il poursuit le sale travail de ses prédécesseurs. Il a même créé de nouveaux foyers de tension afin de satisfaire aux intérêts des industriels des armements militaires. La timide ouverture vers Cuba ne montre pas de signe positif de la fermeture de la base américaine sur le sol cubain, à Guantanamo. Plus près de nous, le peuple chagossien se bat toujours pour retrouver ses terres à Diego Garcia.

Selon le journal Le Monde, le président américain Barack Obama s'est vu attribuer le prix Nobel de la paix 2009, vendredi 9 octobre, « pour ses efforts extraordinaires en faveur du renforcement de la diplomatie et de la coopération internationales entre les peuples », a annoncé le jury du prix à Oslo. « En tant que président, Obama a créé un nouveau climat dans la politique internationale », a déclaré le président du comité Nobel norvégien, Thorbjørn Jagland, soulignant sa quête de solutions négociées. S'il ne veut être encore crédible, ce dernier devrait retirer son prix Nobel à Obama et le remettre plutôt à Edward Snowden pour sa défense des intérêts des peuples du monde et la protection de leurs dirigeants.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Publication des statistiques de l'emploi du mois de mai

Nouvelle hausse du chômage Plus de 176.000 Réunionnais inscrits à Pôle emploi

Pôle emploi a publié hier les chiffres du chômage pour le mois de mai 2015. Aussi bien à La Réunion qu'en France, c'est une augmentation généralisée. Dans notre île, jamais le nombre de travailleur inscrits à Pôle emploi n'a été aussi élevé, avec 176.660 personnes. En France, plus de 6 millions de personnes sont officiellement à la recherche d'un travail. Voici le communiqué de Pôle emploi accompagnant les statistiques.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Données CVS	mai	avril	mai	Variation	Variation
	2014	2015	2015	sur un mois	sur un an
Réunion					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	134 610	135 040	135 600	0,4%	0,7%
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)	20 130	22 030	22 170	0,6%	10,1%
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	154 740	157 070	157 770	0,4%	2,0%
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	3 150	3 850	3 780	-1,8%	20,0%
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi)*	13 500	15 060	15 110	0,3%	11,9%
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	171 390	175 980	176 660	0,4%	3,1%
<i>Pour mémoire :</i>					
<i>Unités : niveaux en milliers, variations et parts en %</i>					
France entière (CVS-CJO)					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	3 643,1	3 794,9	3 811,2	0,4%	4,6%
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)*	1 670,2	1 850,1	1 906,7	3,1%	14,2%
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	5 313,3	5 645,0	5 717,9	1,3%	7,6%
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	6 013,6	6 327,7	6 398,9	1,1%	6,4%

Source : STMT - Pôle emploi / SEE, Dares. Calculs des cvs : DIECCTE Réunion / SESE, Dares.

Demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C

Fin mai 2015, 135.600 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A (en recherche active disponible et sans emploi), soit une hausse de 0,4 % par rapport au mois précédent. Sur un an, leur nombre augmente de 0,7 %.

En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A est en hausse de 0,4 % par rapport à la fin avril 2015. En un an, les effectifs des demandeurs d'emploi ont augmenté de 4,6 %.

Demandeurs d'emploi de

Fin mai 2015, les demandeurs d'emploi réunionnais de catégorie A, B, C (en recherche active, avec ou sans activité) inscrits à Pôle emploi sont 157.770, soit un effectif en augmentation de 0,4 % par rapport au mois précédent. Sur un an, leur nombre augmente de 2,0 %.

En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C augmente de 1,3 % par rapport à la fin avril 2015 (+ 7,6 % en un an).

Demandeurs d'emploi de catégorie D et E

Les demandeurs d'emploi de catégorie D et E sont 18.890 fin avril 2015 à La Réunion, soit une baisse de 0,1 % au cours de ce mois.

Demandeurs d'emploi selon le sexe et l'âge

Fin mai 2015, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente chez les hommes (+ 0,5 %) comme chez les femmes (+ 0,3 %). Sur un an, la demande d'emploi des hommes augmente moins vite que celle des femmes avec respectivement + 0,1 % et + 1,3 %.

Les effectifs des jeunes de moins de 25 ans augmentent en mai (+0,3 %)

ainsi que pour les demandeurs d'emploi âgés de 25 à 49 ans.

Les effectifs des seniors affichent une hausse de 0,8 %, soit une augmentation de 10,2 % en glissement annuel.

Demandeurs d'emploi selon l'ancienneté d'inscription

Fin mai 2015, 87.680 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B, C depuis un an ou plus, soit une hausse mensuelle de 0,6 %. Ils sont 90 de plus qu'en mai 2014, soit une augmentation annuelle de 0,1 %.

En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, en catégorie A, B, C augmente de 1,3 % au cours de ce mois et de 10,3 % sur un an.

Les entrées et sorties de Pôle emploi

En mai 2015, 9.530 demandeurs d'emploi réunionnais se sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B, C, soit 1 050 inscriptions de moins qu'en avril. Sur les trois derniers mois, leur nombre diminue (-3,2 %) par rapport aux trois mois précédents.

Les inscriptions pour motif « Fins de contrat à durée déterminée » et de « premières entrées » représentent respectivement 21,6 % et 14,1 % de l'ensemble des entrées.

Parallèlement, 8.670 demandeurs d'emploi sont sortis des fichiers de Pôle emploi, soit 1 370 demandeurs de moins qu'en avril. Les sorties pour motif de « cessation d'inscription pour défaut d'actualisation » représentent plus de la moitié des sorties enregistrées. En variation trimestrielle, on observe une forte diminution des sorties pour « reprises d'emploi déclarées » et une augmentation des sorties pour « entrées en stage ».

Les offres collectées par Pôle emploi

En mai 2015, Pôle emploi a collecté 2 280 offres d'emploi à La Réunion. Sur les trois derniers mois, cette collecte est en baisse (-20,2 %). On observe, pendant cette période, une diminution très sensible du nombre d'offres d'emplois durables (-19,3 %). En variation annuelle, l'ensemble des offres d'emploi diminue de 8,7 %.

Les pauvres les plus touchés

Canicule : déjà plus de 700 décès au Pakistan

En septembre 1996, à la veille du 2e tour (15 septembre) de la législative partielle opposant Margie Sudre et Claude Hoarau, Paul Vergès, au cours d'une conférence de presse, privilégiait un phénomène « mettant en cause l'avenir même de l'humanité » : le réchauffement climatique. Est-il besoin de rappeler une fois encore les quolibets qui ont accueilli cette analyse ?

Aujourd'hui, tout le monde convient de l'importance planétaire de ce changement et les événements climatiques qui se succèdent montrent combien il est urgent pour les humains de s'unir pour rechercher les moyens de changer réellement de modes de production, de consommation et de déplacements.

Le mois dernier, l'Inde a subi, 15 jours durant, une température caniculaire supérieure à 50 degrés. Cette canicule a causé la mort de 2207 personnes, dont 1636 dans le seul État d'Andhra.

Hôpitaux débordés

Depuis samedi dernier, c'est le sud du Pakistan qui se trouve affecté par la canicule.

Celle-ci frappe notamment les plus démunis dans la mégalopole de Karachi (Sud). On dénombre déjà plus de 700 décès.

Pour faire face à l'afflux de patients suffoquants, le gouvernement provincial du Sind a imposé ces derniers jours l'état d'urgence dans tous les hôpitaux, rappelant les médecins en vacances et augmentant les stocks de médicaments.

L'hôpital Jinnah, le plus grand de la ville, a reçu ces jours-ci 3 000 personnes victimes de malaises dus à la chaleur, dont plus de 200 étaient déjà mortes ou sont décédées sur place, a indiqué l'un de ses médecins, le docteur Sami Jamali.

La plus grande organisation caritative du Pakistan, Edhi, a de son côté indiqué que ses deux morgues de Karachi, ville tentaculaire aux multiples quartiers et bidonvilles, avaient « reçu plus de 400 dépouilles de victimes de la canicule

ces trois derniers jours ». La chaleur restait forte mardi après-midi à Karachi, autour de 44,5 degrés, et seules des pluies abondantes permettraient d'atténuer les conséquences de cette vague de chaleur.

Eviter de sortir

Lundi, le docteur Sher Shah, ancien président de l'Association des médecins du Pakistan, avait prévenu que les populations les plus pauvres de Karachi, souvent privées d'électricité, étaient les plus menacées par la canicule, et qu'elles le seraient encore plus si le temps restait très chaud et humide.

Le gouvernement du Sind a par ailleurs décrété mardi jour férié, pour encourager la population à rester calfeutrée chez elle. Nombre des victimes recensées ces derniers jours étaient des travailleurs journaliers frappés par la chaleur en plein travail à l'extérieur.

Cette canicule intervient par ailleurs quelques jours après le début du mois de ramadan, au cours duquel les musulmans pratiquants s'abstiennent de manger et boire entre le lever et le coucher du soleil. Tahir Ashrafi, l'un des leaders religieux du pays, a appelé les plus vieux et faibles à ne pas jeûner, notamment à Karachi, en rappelant que cela était permis par le Coran « pour préserver la santé de ceux qui risquent de tomber malades ou mourir » s'ils cessent de s'alimenter trop longtemps.

Sources : Journal de Montréal, Reuter et AFP

Rapport Situation et perspectives des finances publiques

La Cour des comptes demande plus d'efforts

Voici le communiqué publié par la Cour des Comptes accompagnant la publication de ce rapport.

Un déficit public très légèrement réduit en 2014

Par rapport à 2013, le déficit public a reculé de 0,1 point de PIB, à 4,0 %. La dette a continué à augmenter, à un rythme un peu inférieur à celui enregistré entre 2010 et 2013, et atteint 95,6 % du PIB.

La progression des dépenses publiques en volume a été modérée. Cette modération a été facilitée par la baisse de l'inflation et par celle des taux d'intérêt nominaux en 2014, qui a de nouveau allégé la charge de la dette. Elle a également bénéficié du recul de l'investissement local, habituel l'année du renouvellement des conseils municipaux, même si son ampleur a été un peu plus marquée cette fois-ci. Les recettes, bridées par la faiblesse de la croissance économique et de l'inflation, ont progressé à un rythme voisin des dépenses.

Si le solde budgétaire de l'État s'est dégradé, celui des administrations publiques locales s'est amélioré sensiblement. Quant aux comptes sociaux, les objectifs de dépenses ont été tenus et les déficits sont en légère réduction. Le déficit structurel s'est réduit plus fortement que le déficit effectif (0,5 point contre 0,1 point de PIB), mais le rythme de la réduction, qui était de 0,9 point de PIB en moyenne entre 2011 et 2013, ralentit.

Des comptes publics qui restent plus déséquilibrés que dans la moyenne de l'Union européenne

Confrontée, comme ses partenaires, à la nécessité de consolider ses finances publiques au sortir de la crise financière, la France a effectué un effort structurel moindre. Malgré le poids très élevé de ses dépenses publiques dans le PIB, notre pays a en outre privilégié jusqu'en 2013 une consolidation de ses finances publiques par la hausse des recettes. Nos partenaires européens ont quant à eux fait le plus souvent le choix d'un partage plus équilibré des mesures de redressement entre recettes et dépenses, en revoyant, parfois en profondeur, les contours de l'action publique, alors que la

France s'est trop souvent contentée de comprimer de manière peu différenciée les dépenses.

Au total la dépense publique en volume a vu sa progression depuis 2010 seulement infléchie en France, alors qu'elle a baissé chez ses principaux partenaires européens.

Pour 2015, un objectif de réduction du déficit public modeste, dont le respect exigera une grande vigilance sur la dépense

En dépit de conditions économiques plus favorables qu'en 2014, le programme de stabilité de la France prévoit pour 2015 une réduction encore modérée du déficit public (de 0,2 point de PIB). Le poids de la dette devrait progresser et atteindre près de 97 % du PIB en 2015. La réduction prévue du déficit apparaît possible sans pour autant être acquise. En effet, si les risques pesant sur les recettes sont limités, les objectifs d'évolution des dépenses publiques seront difficiles à atteindre, en particulier s'agissant de l'État et des collectivités locales. S'agissant de l'État, les risques de dépassement de la norme en valeur sont sensiblement accrus par rapport au constat à même date en 2014, en raison notamment des tensions concernant le budget de la défense et la mission « Travail et emploi ». Par ailleurs, la nette modération des dépenses locales prévue, qui repose sur un ralentissement des dépenses de fonctionnement et une nouvelle baisse marquée des dépenses d'investissement, n'est pas assurée.

Un objectif de réduction du déficit public plus ambitieux pour 2016 et 2017, mais reposant sur des mesures d'économies encore mal identifiées à ce stade

Pour 2016 et 2017, le programme de stabilité repose principalement sur un objectif ambitieux de stabilisation en volume des dépenses des administrations publiques (hors charge de la dette). Celui-ci suppose la réalisation d'un programme d'économies d'environ 14,5 Md€ par

an, qui sont toutefois peu documentées à ce jour. Il est donc loin d'être acquis que le déficit public soit ramené à 3,3 % du PIB en 2016 et 2,7 % en 2017.

Si les objectifs étaient atteints, le poids de la dette dans le PIB serait quand même accru par rapport à 2015 et la France resterait vulnérable à une hausse des taux d'intérêt.

(...)

Des instruments de programmation des finances publiques encore limités

Les outils de programmation pluri-annuelle et de pilotage des finances publiques mis en place au cours des dernières années ont été améliorés en 2014, mais montrent encore certaines limites. Le périmètre des lois financières ne couvre pas encore l'intégralité du champ des administrations de sécurité sociale, et pas du tout celui des collectivités locales. Quant au mécanisme de correction introduit par la loi organique de 2012, il est resté sans effet en 2014 en raison de l'adoption d'une nouvelle loi de programmation.

La France a fait le choix d'un redressement de ses finances publiques étalé dans le temps, pour en limiter les conséquences à court terme sur la croissance. Ce choix implique, en contrepartie, de maintenir dans la durée l'effort d'ajustement, y compris lorsque le retour de la croissance peut sembler le rendre moins nécessaire.

C'en est trope !

La falsification Pierre Angrand (4)

3. Publication des « Temps Nouveaux, 1895-1914 », par Aline Dardel, dossier du Musée d'Orsay n°17, éditions du Ministère de la Culture :

Que répond Pierre Angrand à la sollicitation de Mr. William Butler, du département de Peinture et Sculpture d'Indianapolis Museum of Art, portant sur la date d'une lettre* que fit parvenir le néo-impressionniste à son camarade Henri-Edmond Cross – lettre reproduite dans « La Renaissance du sentiment classique » de Ney, qui ne figure pas dans la Correspondance de l'artiste publiée par M. Lespinasse ?

Il répond, le 4 juin 1990 : « Mon oncle Charles Angrand s'était retiré à Saint-Laurent en Caux en 1896, à la suite du décès de son père. » Précisons que les parents de l'artiste n'habitaient pas Saint-Laurent mais Criquefort, distant de dix kilomètres. « C'est de ce bourg [Saint-Laurent] qu'il venait à Dieppe voir son frère cadet Paul (mon père) et sa famille ». Le neveu de l'artiste ajoute : « Mais à Saint-Laurent-en-Caux, où il soignait avec une grande sollicitude sa mère veuve, il n'aurait pas voulu 'fournir' dix jours à Dieppe ». Pierre Angrand omet deux autres causes : Antoine et Emmanuel, les nourrissons dessinés avec tant de soin, et exposé auprès de sa mère dès 1899. Un peu plus loin, Pierre Angrand se targue auprès de son destinataire de posséder « un tiers de la correspondance entre H.E. Cross et Charles Angrand. » Des lettres, des cartes postales, écrit-il, et précise : « De beaucoup les plus longues et les plus nombreuses sont datées de 1908. » Reste à savoir où elle est, et pourquoi cette correspondance n'a jamais été publiée.

Cross, comme Angrand, participait à l'illustration du journal dirigé par Jean Grave, les « Temps Nouveaux » (ce qu'oublie Wikipédia pour le premier). Charles Angrand y a même rédigé un hommage à son camarade sur 3 colonnes en date du 3 juillet 1910.

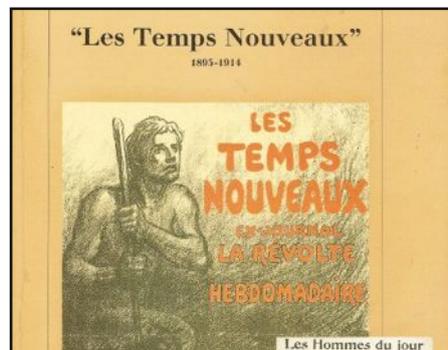
Le Musée d'Orsay consacra en 1987 un dossier au journal de Jean Grave et à ses illustrateurs, la contribution d'Angrand en annexe s'y trouve listée. Y figurent : – Une lithographie en noir : « Dehors ! », de 1900, (seule à être reproduite dans la publication.) – Un dessin pour l'album « Pa-

triotisme-Colonisation » de 1903 : il s'agit des vautours à la frontière, brève analyse dans cette chronique : « Charles Angrand et la société rouennaise ».

– Trois dessins pour le journal : En date du 04 mai 1907 : le Semeur, dessin de dernière page, dont on peut se faire une idée sur le net, à partir du site Gallica notamment. Un autre en date du 28 septembre 1907 : dessin de dernière page : « On tue ce qu'on peut. – Superbe, ce Marocain-là ! ». Numéro que Pierre Angrand exposa lors de la rétrospective de Dieppe en 1976. Le site Gallica de la BNF en permet la visualisation. Numéro du 27 juin 1914 : couverture une Maternité ; visuel sur Gallica.

– Reste la couverture de la brochure « n°65 », 1913, « La Loi et l'autorité », libelle signé Pierre Kropotkine : méchante reproduction sur le site Gallica.

À ces œuvres archivées, il faut ajouter l'article d'Angrand susmentionné sur son camarade, et des dons aux tombolas en 1899 et 1908 destinés à soutenir le journal.



« Les Temps Nouveaux » 1895-1914 : Un hebdomadaire anarchiste et la propagande par l'image, par Aline Dardel (Les Dossiers du Musée d'Orsay n°17), éditions Ministère de la Culture

L'implication de Pierre Angrand dans la rédaction de la partie consacrée aux œuvres que son oncle avait destinées à Jean Grave n'est certainement pas négligeable puisque la rédactrice lui adresse en exergue des remerciements notamment pour – je cite – « l'aide » et « ses précieux conseils ».

Or, parmi les 5 contributions graphiques de Charles Angrand aux Temps Modernes n'est retenu dans l'analyse qu'une seule œuvre, la seule précisément que Jean Grave ne reçut jamais, et qu'il ne publia pas... En voici l'analyse, en totalité (page

36) : « Encore plus symbolique est la lithographie que Pierre (sic !) Angrand se propose de faire en 1899 pour Les Temps Nouveaux. Il s'agit d'un chat regardant au travers d'une fenêtre vers la lumière, la liberté. L'auteur en parle à Jean Grave en ses termes : 'Mon sujet est un peu quelconque : détail de la vie rustique, simple essai de clair-obscur, ou vague symbole. Si vous y désirez une désignation, il me semble que celle-ci : 'Dehors !' conviendrait.' Toujours insatisfait du résultat, malgré de nombreux essais, l'artiste ne voudra pas publier sa lithographie ».

La confusion que fait la rédactrice entre Pierre et Charles pour être grosse n'en est pas moins évocatrice. La lithographie, d'une grande qualité d'exécution, est achevée, mais Charles Angrand a bien conscience qu'elle ne correspond en aucune façon au message dont un journal anarchiste peut être le porteur. En outre, Mme Aline Dardel, conseillée par Pierre Angrand, fait un contresens manifeste sur l'œuvre. Il n'est pas difficile de comprendre que les « désagréments » de 6 semaines invoqués par l'artiste pour l'envoi de l'œuvre n'est qu'un prétexte. D'ailleurs, Angrand se montre non pas insatisfait du rendu, mais de la présentation du sujet : « mon sujet est un peu quelconque », annonce-t-il, rabaisant par là son chef d'œuvre.

Regardons d'un peu plus près le motif. Le rebord de la fenêtre est bien visible : c'est ce qu'on appelle un appui de fenêtre, en légère pente pour l'évacuation des eaux de ruissellement ; on y distingue l'oreille de l'appui qui en débordé le battant droit et vient prendre naissance sur le mur extérieur ; le spectateur attentif y voit un volet. Non : le chat n'est pas enfermé à l'intérieur d'une pièce à la recherche d'une quelconque liberté du dehors, comme l'indique la rédactrice, puisqu'il est déjà à l'extérieur : il quête plutôt un geste du dedans pour pouvoir rentrer. Mais cela n'était pas du goût de ce que Pierre Angrand voulait qu'on y voie : la lithographie se faisant le récit d'une vérité plus intime. Il faut dire que, prodigué en don de croquetons, le neveu de l'artiste savait se faire comprendre, et il est infiniment plus aisé d'abonder dans le sens de celui qui se fend en largesses...

Jean-Charles Angrand

Oté

Donn pa zot lo bon dié san konfésyon !

Poukoué ni dovré kontinié mèt nout konfians touzour dan la min banna ? Mi sort argard zaktialité dann télé, plito sat déor vik lété si in shèn déor. Ala i anparl bann zopératèr téléfonn. In patron gro zozo minm dann téléfonn i vé ashté in ot patron li osi gro zozo touzour dann téléfonn, néna ryin despésyal, tou lé zour dan so mond la néna sa, inn i ashté, lot i rovann tousala. Mé la pou lo kou konm néna gro larzan si la tab, diss miliar solman pou inn. Kan mwïn la vi sa, la fé romont a mwïn lwyïn dan lo tan.

An 1997 gouvérnman sosialis an plas, voui gouvérnman Jospin i di a nou konmsa, dan nout lintérèt, dann lintérèt la frans, dann lintérèt bann zanplwayè zis pou nou, ryink pou nou, odrémié privatiz lo lopérateur istorik konm i di. La ésplik a nou konm sa, vik nora plis lopératèr an plas, lo pri va d'sann, banna va manz a zot antrozot, tousala sora bon pou nou. Kosa ni wa zordi ? Banna lé konm laron an fwar, zot i antann ansanm pou mèt lo pri é si i kontinié konm sa ni sar rotrov a nou zordi èk in sèl lopératèr é ankor a li minm i sar fé la pli èk lo bo tan.

An 1997 déza banna la ramas mantèr èk nou, laranzman té fé pou partaz in morso gato, boudikont la privatiz pou donn bann moun privé in nafèr té i apartyïn nout tout. Gouvérnman sosyalis la fé sa. Mi parl pa zot lo déga la fé dan lo lantropriz. Dopï 1997 i kont pi lo nonm suisid dan lo lantropriz. I prétan té in métod pou kas in pé la sékirité d'lanpwa. Déza an 1997, san konèt bann sosialis té i fé déza di Macron "té i fout déor pou mié ropzan". Sépousa mi donn pa zot lo bon dié san konfésyon !

Justin